

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D200220-08

L'an deux mille vingt, le 20 février, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 février 2020

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Elodie GRASSOT (procuration à Annabelle DUPRET), Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX

Secrétaire de séance : Annabelle DUPRET

OBJET : Valence Romans Agglo – Ajustement du pacte financier et fiscal

Vu le code général des impôts, et notamment le VI et le 1^obis du V de son article L 1609 nonies C ;
Vu les délibérations du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Valence Romans agglo relative au pacte financier et fiscal en date du 6 juillet 2017, du 4 avril 2019 et du 23 janvier 2020,

Considérant le rapport de la Commission locale des charges transférées approuvé en 2019,
Considérant que les dispositions antérieures sont maintenues,
Considérant la nécessité d'actualiser les conditions de révision des attributions de compensation au bénéfice des Communes,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d' :

- ✓ approuver les modifications du projet de pacte financier et fiscal,
- ✓ approuver à compter de 2020 la majoration des attributions de compensation au titre de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux perçue par la communauté d'agglomération selon les principes suivants : 100 % des sommes perçues sur les installations de panneaux photovoltaïques en toiture pour les communes de moins de 2 000 habitants, 30 % pour toutes autres communes et installations de nature photovoltaïque.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	16
Conseillers-ères représenté-e-s	1
Ayant voté pour	17
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 21 février 2020

Le maire